

TÉLÉ-UNIVERSITÉ

M É M O I R E

présenté à la COMMISSION PARLEMENTAIRE sur

LA QUALITÉ, L'ACCESSIBILITÉ
ET LE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

30 JANVIER 2004

RÉSUMÉ

En créant la Télé-université il y a trente ans, le Québec se dotait d'un établissement universitaire original dont la mission d'enseignement et de recherche privilégiait le mode de la formation à distance. En lui reconnaissant un statut d'université à part entière et en lui confiant la responsabilité de développer une expertise unique en formation à distance, on peut dire des décideurs québécois qu'ils ont été des visionnaires. Ce qui pouvait paraître à l'époque un pari ambitieux s'est trouvé confirmé de façon remarquable par l'évolution récente du système universitaire québécois et international. Aujourd'hui, avec la Télé-université, le Québec dispose d'un atout exceptionnel que lui envient avec raison d'autres systèmes et d'autres pays.

Le mémoire que présente la Télé-université à la *Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités* rappelle d'abord à grands traits les caractéristiques spécifiques de l'université à distance, sa structure organisationnelle, son mode de fonctionnement et la dynamique dans laquelle s'inscrit la relation étudiants-professeur. Il présente aussi la mise en œuvre originale du lien entre l'enseignement et la recherche dans l'accomplissement du travail professoral. Il rend également compte des contributions du personnel professionnel au sein des équipes pédagogiques. Enfin, il évoque tout ce que l'enseignement à distance doit à l'évolution des technologies de l'information et des communications.

Le mémoire souligne, chiffres à l'appui, que l'accès aux études universitaires a été rendu possible pour des milliers d'étudiants et d'étudiantes sur l'ensemble du territoire grâce aux cours et aux programmes offerts par la Télé-université. L'accessibilité et la qualité de la formation sont au nombre des apports importants de la Télé-université au système universitaire québécois. Dans le domaine de la formation continue, pour laquelle on observe de plus en plus de demandes, la Télé-université représente le choix de milliers de citoyens et de citoyennes déjà engagés dans la vie professionnelle ou en quête d'un perfectionnement ou d'une mise à jour de leurs connaissances. Aussi le mémoire fait-il état, à ce chapitre, de la contribution de la Télé-université au développement de l'offre universitaire partout au Québec.

Alors que le télé-enseignement est surtout considéré comme un mode distinct de la formation universitaire traditionnelle, c'est-à-dire campus, le mémoire montre que cette perspective est aujourd'hui réductrice. En effet, à l'heure des technologies, l'accessibilité à une formation universitaire de qualité passe par la combinaison des moyens propres au télé-enseignement (recherche de pointe, médiatisation, outils technologiques et pédagogiques) à ceux de l'enseignement sur campus. De fait, cela constitue un enjeu majeur pour l'avenir. La Télé-université se trouvant au cœur même de ce potentiel qui s'offre au système universitaire québécois, deux conditions doivent être réunies pour relever le défi : d'une part la définition d'une plateforme institutionnelle et structurelle permettant à la Télé-université d'assurer sa pleine capacité d'action et de répondre aux attentes, d'autre part, des engagements de financement public à la hauteur des possibilités qui s'offrent.

Plus que jamais, le choix qui a été fait il y a trente ans mérite d'être confirmé.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	[PAGE 1]
1. Présentation de la Télé-université	[PAGE 2]
2. Le télé-enseignement	[PAGE 4]
2.1 La particularité du mode d'enseignement à distance	[PAGE 4]
2.2 Le télé-enseignement et les technologies de l'information et des communications	[PAGE 4]
2.3 Les caractéristiques organisationnelles d'une université à distance	[PAGE 5]
2.4 Les caractéristiques économiques d'une université à distance	[PAGE 6]
3. Les enjeux de la qualité	[PAGE 9]
3.1 Une formation pertinente en réponse à des besoins sociétaux	[PAGE 9]
3.2 Les standards de qualité et le processus de contrôle de la qualité	[PAGE 9]
3.3 La gestion du corps professoral	[PAGE 9]
3.4 Une infrastructure technologique appropriée	[PAGE 10]
4. Les enjeux de l'accessibilité	[PAGE 12]
4.1 L'accessibilité : la raison d'être de la Télé-université	[PAGE 12]
4.2 La formation à distance et la formation continue	[PAGE 14]
4.3 Le soutien aux universités en région	[PAGE 15]
4.4 L'aide financière	[PAGE 16]
4.5 Les étudiants étrangers	[PAGE 16]
5. Les enjeux du financement	[PAGE 17]
5.1 Les paramètres de financement	[PAGE 17]
5.2 Les répercussions du sous-financement	[PAGE 17]
5.3 L'amélioration de l'accessibilité	[PAGE 18]
5.4 Le financement différencié	[PAGE 18]
6. Conclusion	[PAGE 19]
Annexes	[PAGE 21]

INTRODUCTION

Il y a 30 ans, le Québec a choisi de créer une université dont la mission d'enseignement et de recherche privilégiait le mode de la formation à distance. L'évolution récente du système universitaire, ici et à l'échelle internationale, lui a donné raison.

En effet, la formation à distance a connu partout un essor considérable grâce, notamment, aux possibilités offertes par les technologies de l'information et des communications (TIC). Les enjeux toujours actuels d'accessibilité aux études universitaires et de qualité de la formation de même que la réalité sociale que constitue maintenant la formation « tout au long de la vie » ont trouvé dans le télé-enseignement une méthode contemporaine d'apprentissage.

En créant cette université originale en 1972, en lui donnant un statut d'université à part entière et en lui confiant la responsabilité de développer une expertise unique en formation à distance, les décideurs québécois ont été visionnaires; l'évolution de la Télé-université depuis sa création en constitue la preuve. Le Québec dispose d'une université à distance performante dont il faut maintenant assurer la consolidation et le développement du plein potentiel au bénéfice de l'ensemble de la population québécoise. Pour ce faire, outre l'assurance d'un financement adéquat, la Télé-université, à l'heure des choix, examine avec l'UQÀM les conditions d'un nouveau déploiement organisationnel et stratégique au profit de l'ensemble du réseau de l'Université du Québec et de la société québécoise. Le développement du télé-enseignement et, partant, de formations bimodales et multimodales, constitue un enjeu majeur de qualité et d'accessibilité pour l'avenir et une réponse aux attentes croissantes à l'égard des universités.

1. PRÉSENTATION DE LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ

Créée en 1972 par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, avec un statut de Commission, la Télé-université obtient, en 1992, des lettres patentes la désignant École supérieure¹ ayant pour objet l'enseignement universitaire et la recherche, son mandat s'exerçant par les modes de l'enseignement à distance.

Sa programmation couvre les trois cycles universitaires, dans les domaines suivants : sciences de l'administration, sciences humaines, communication, éducation, langues, informatique appliquée et sciences. Ses modes de diffusion combinent matériel imprimé, Internet et CD-ROM. L'encadrement individualisé des étudiants est confié à des tuteurs et les communications se font par téléphone, courriel, conférence téléphonique et forum électronique.

La Télé-université accueille environ 16 000 personnes par année, dont 93 % étudient à temps partiel, à un rythme moyen de 1,6 cours l'an, pour un grand total de plus de 25 000 étudiants-cours. L'effectif étudiant, en croissance depuis 10 ans, a atteint 2 643 EETP en 2002-2003 (Graphique 1). Cet effectif se concentre principalement dans des programmes de certificats de premier cycle et des programmes courts de 1^{er} et de 2^e cycle, les programmes de plus courte durée convenant davantage que les programmes longs à l'étudiant à temps partiel (Tableau 1). Les domaines d'études les plus fréquentés sont les sciences de l'administration, les sciences humaines et les sciences appliquées (Tableau 2).

L'âge moyen des étudiants est de 34 ans et les deux tiers de la population étudiante sont des femmes (Tableau 3). La composition de l'effectif étudiant est révélatrice de l'impact de la Télé-université sur l'accessibilité à l'université. Avec près de 84 % de ses étudiants âgés de 25 ans et plus, la Télé-université se positionne résolument comme un établissement au service des personnes actives sur le marché du travail. Avec près du quart de ses étudiants en « transfert de crédits », elle contribue de façon complémentaire à l'offre de formation du réseau universitaire québécois en permettant à des milliers d'étudiants de suivre des cours qui ne sont pas disponibles dans leur université d'attache et d'accélérer ainsi la poursuite de leurs études.

La répartition régionale de l'effectif étudiant est relativement similaire à la répartition régionale de la population québécoise, avec une légère sous-représentation dans les régions de Montréal² et de l'Estrie et une légère surreprésentation dans les régions de Québec, de la Montérégie et des Laurentides (Tableau 4). En bref, les étudiants de la Télé-université proviennent majoritairement des grandes régions urbaines de Montréal (54 %) et de Québec (18 %). Seulement 28 % d'entre eux proviennent des autres régions, la proportion de chacune d'elles ne dépassant pas 5 %. Finalement, 5 % des effectifs totaux proviennent de l'extérieur du Québec.

Son plan d'effectifs s'élève à 252 postes, dont 45 professeurs (Tableau 5); elle emploie également 150 tuteurs et chargés d'encadrement. Son siège social est à Québec, où se concentre 76 % de son personnel régulier, et où sont regroupés les directions académiques et administratives, les services de diffusion, d'encadrement

1. Telle que définie aux articles 1 e) et 50 de la *Loi sur l'Université du Québec*.

2. Explicable par la présence d'une importante population anglophone que ne dessert pas la Télé-université et par la densité du réseau universitaire régional.

des étudiants, d'édition, d'informatique et de marketing, la bibliothèque et les services administratifs; son bureau à Montréal abrite une unité d'enseignement, la production audiovisuelle et le centre de recherche LICEF.

En tant qu'École supérieure, la Télé-université a son conseil d'administration, son comité exécutif et sa commission des études. Son directeur général est désigné par arrêté en conseil sur recommandation de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec. Les professeurs, les activités d'enseignement et la programmation sont regroupés dans trois unités d'enseignement et de recherche, soit l'UER Travail, Économie et Gestion, l'UER Sciences humaines, Lettres et Communication et l'UER Science et Technologie. La recherche est animée par une direction de la recherche et soutenue par un fonds institutionnel de recherche. La Télé-université accueille et soutient le Centre LICEF-CIRTA (Laboratoire d'informatique cognitive et environnements de formation), qui regroupe des professeurs et des chercheurs de diverses universités et dont la réputation déborde largement le Québec.

L'expertise confirmée de la Télé-université et le leadership qu'elle exerce en matière d'enseignement à distance lui confèrent l'unicité qui la rend indispensable dans le système éducatif québécois.

2. LE TÉLÉ-ENSEIGNEMENT

2.1 La particularité du mode d'enseignement à distance

La caractéristique fondamentale de l'enseignement à distance ou télé-enseignement est la séparation de l'étudiant et du professeur dans l'espace et dans le temps. Cette distance entre l'étudiant et le professeur fait reposer l'enseignement sur des stratégies pédagogiques rigoureusement planifiées, dans lesquelles le matériel didactique prend une importance prépondérante, et qui supposent l'élaboration de plans d'apprentissage propices à l'atteinte des objectifs de formation. Dans ce contexte, le professeur se transforme : il devient le planificateur de la démarche de l'étudiant, l'architecte d'un environnement de connaissances et d'outils d'apprentissage. L'encadrement des étudiants à distance exige une grande qualité d'écoute et des aptitudes pédagogiques particulières de la part des personnes responsables, une utilisation efficace de moyens de communication variés et peut nécessiter la mise en place de dispositifs technologiques dédiés. Quant à la logistique de diffusion des enseignements, elle fait appel à une organisation et à des processus qui ne ressemblent en rien à ceux d'une université campus.

2.2 Le télé-enseignement et les technologies de l'information et des communications

Les technologies de l'information et des communications (TIC) ont modifié profondément les modes d'enseignement, tant de l'enseignement à distance que de l'enseignement traditionnel. Elles ont permis aux professeurs comme aux étudiants d'accéder instantanément et à peu de frais à des sources documentaires diversifiées et abondantes. Elles ont contribué à accélérer les processus de production de documents de toutes sortes (écrits, audio, vidéo ou iconographiques), à diversifier les formats de diffusion et de livraison (Internet, CD-ROM, DVD) et à réduire le coût de diffusion des documents. Elles ont accru les possibilités de communication et d'interaction, via le courriel, le forum électronique et les systèmes de travail collaboratif notamment. Il en a résulté un gain de productivité significatif dans les processus de production et de diffusion du matériel didactique, des gains qui ont été enregistrés à la Télé-université comme ailleurs.

La simplification des processus et la baisse des coûts ont amené un grand nombre d'établissements universitaires à amorcer une démarche de modernisation de leurs stratégies d'enseignement en utilisant l'Internet comme véhicule de diffusion de matériel didactique. Cette évolution intéressante de la pédagogie universitaire ne saurait cependant être assimilée trop rapidement à de la formation à distance. Le fait que toutes les universités peuvent prétendre être en mesure de produire des documents pédagogiques récupérables à distance ne signifie pas qu'elles soient en mesure de développer et de soutenir un système d'enseignement à distance efficace et congruent aux besoins des étudiants. En effet, l'enseignement à distance présente des dimensions pédagogiques, logistiques et de services qui dépassent les dimensions de production et de diffusion de documents didactiques. Nous aborderons ces aspects ultérieurement.

En dépit des gains de productivité auxquels elles ont donné lieu, les TIC n'ont pas simplifié les processus de conception, de structuration pédagogique, de communication et de vulgarisation inhérents à l'enseignement, quelle qu'en soit la forme. La rédaction d'un cours requiert autant d'efforts qu'auparavant, la structuration d'une démarche d'apprentissage requiert autant de perspicacité et d'expertise qu'avant l'arrivée d'Internet, l'encadrement des étudiants nécessite autant d'engagement personnel de la part des professeurs et des tuteurs, que l'on communique en face à face, par téléphone ou dans les forums électroniques. Les TIC ont introduit plus de souplesse dans les systèmes de production et de diffusion des cours, mais elles ont également accru les attentes des étudiants.

En somme, les TIC ont ouvert la porte à une convergence des modes d'enseignement traditionnel et à distance. D'une part, elles permettent aux établissements de télé-enseignement de se rapprocher de leurs étudiants et de réaliser des activités en direct, non plus seulement en différé. D'autre part, elles permettent aux établissements traditionnels (campus) d'éloigner les étudiants de la salle de classe et facilitent les contacts étudiants-enseignants en dehors de l'horaire et de l'espace attribués à un cours.

Ces développements technologiques ont donné naissance à deux tendances lourdes dans l'évolution de l'enseignement. La première est l'évolution progressive de maisons d'enseignement en établissements bimodaux, offrant à leurs étudiants des programmes et des activités de formation qui se partagent entre la classe et l'univers virtuel de l'Internet. La seconde est la dissémination d'environnements technopédagogiques en support à l'enseignement, ceux-ci tirant de plus en plus leur substance de matériaux didactiques disponibles dans des banques d'objets d'apprentissage en développement. Le projet de repositionnement stratégique que la Télé-université est actuellement en train d'élaborer avec l'Université du Québec à Montréal concrétiserait la convergence de ces deux tendances.

2.3 Les caractéristiques organisationnelles d'une université à distance

Pour réaliser sa mission, la Télé-université a mis sur pied une organisation originale qui assume différentes fonctions propres à son mode d'enseignement. Nous les identifions brièvement ci-après.

La production de matériel didactique

Les cours de la Télé-université comprennent des documents imprimés, du matériel audiovisuel, des applications informatiques. La Télé-université produit donc du matériel didactique à grande échelle et, à cet égard, accomplit des activités similaires à celles d'une maison d'édition, d'une entreprise de production audiovisuelle et d'une entreprise de développement de logiciels. Elle recourt de façon systématique à la sous-traitance pour des services d'impression et de production audiovisuelle.

La distribution et la mise en ligne des cours

La Télé-université dessert des étudiants partout sur le territoire du Québec ainsi que dans le reste du Canada et à l'étranger. Son service de distribution traite plus de 26 000 expéditions par année. Ses services d'édition médiatique et d'informatique

ont développé des dizaines de sites Internet et des systèmes transactionnels sophistiqués et les supportent 24 heures par jour.

L'encadrement personnalisé des étudiants

Chaque étudiant de la Télé-université est assigné à un tuteur, une tutrice ou un chargé d'encadrement, c'est-à-dire une personne-ressource experte avec laquelle il peut communiquer tout au long de son cheminement dans un cours. Les échanges entre tuteur et étudiant font appel à une panoplie de moyens de communication : correspondance, téléphone, conférence téléphonique, courriel, forum électronique et, bientôt, conférence vidéo supportée par ordinateur. La Télé-université forme ses tuteurs et ses tutrices à l'intervention à distance et leur fournit un environnement technologique pour les soutenir dans leur travail. Aux cycles supérieurs, les professeurs assument une part de l'encadrement.

La logistique de gestion adaptée au contexte et aux besoins

La Télé-université pratique l'inscription continue, permettant ainsi aux étudiants de s'inscrire à un cours à tout moment de l'année : c'est une des façons originales mises en œuvre pour élargir l'accessibilité à la formation universitaire. Elle organise mensuellement des sessions d'examen sur l'ensemble du territoire québécois et à l'étranger. Elle a mis au point un système de transmission, de gestion sécuritaire et d'archivage électronique des devoirs qu'elle est en train d'implanter. Elle maintient un réseau de communication entre son siège social de Québec et son bureau de Montréal qui permet à son personnel d'exploiter au maximum les possibilités du télétravail.

Le processus de gestion de projet au cœur du développement des activités d'enseignement

La singularité du processus de développement des enseignements ne se limite pas à ses dimensions scientifiques, pédagogiques et technologiques. La réalisation d'un cours doit également être vue comme un processus de gestion de projet, sous la direction d'un professeur responsable. En effet, le développement d'un cours fait appel à une équipe composée d'experts scientifiques, de spécialistes en éducation et de professionnels de la révision linguistique, de l'édition et de la médiatisation. La réalisation du projet implique donc la gestion de ressources humaines, financières et d'échéanciers. Cette gestion de projet s'inscrit dans un cadre d'approbations administratives et de pratiques de vérification de la qualité. Le développement d'un cours s'étale sur un horizon de 6 à 18 mois.

2.4 Les caractéristiques économiques d'une université à distance

Signalons ici quelques paramètres économiques qui déterminent le fonctionnement et la dynamique d'un établissement de formation à distance.

L'investissement et la structure de coût

D'un point de vue économique, le développement d'un cours à distance doit être envisagé comme un investissement. La décision de produire un cours implique une

affectation de ressources humaines, matérielles et financières sur une période pouvant couvrir plusieurs trimestres. Avant que la Télé-université inscrive le premier étudiant dans un cours, elle aura investi plusieurs dizaines de milliers de dollars dans son développement; cela représente le coût fixe d'un cours, une dépense engagée sans aucune entrée de fonds correspondante. Lorsqu'un cours est offert, les coûts engagés sont ceux de la diffusion et de l'encadrement; au niveau institutionnel, ce sont des coûts variables qui évoluent proportionnellement au nombre d'étudiants.

Les revenus découlant de l'inscription des étudiants (frais facturés aux étudiants et subvention de la fonction enseignement) doivent donc permettre de couvrir les coûts variables immédiats ainsi que les coûts fixes antérieurs. Certains cours à forte fréquentation permettront une récupération rapide de l'investissement consenti et généreront des surplus. Par contre, des cours de niveaux plus avancés, donc moins fréquentés, demanderont d'accepter des horizons de récupération beaucoup plus longs. La Télé-université pratique donc une péréquation interne entre ses programmes afin de maintenir une offre de programmation diversifiée et de qualité.

L'investissement et le niveau de risque

Sur le plan institutionnel, l'obligation d'assumer des coûts fixes importants impose un niveau de risque supplémentaire à l'atteinte de l'équilibre financier. D'une part, le fait qu'une portion importante des dépenses reliées à l'enseignement ne suit pas le même pattern chronologique que les revenus d'inscription impose à la Télé-université une gestion particulière de ses liquidités et de ses ressources : pour amortir le développement de la banque de cours, les revenus des activités d'enseignement doivent être anticipés sur une longue période, tout comme l'affectation des ressources aux différents projets concurrents. Cela fait en sorte que la Télé-université est relativement sensible au risque de non-réalisation de ses prévisions d'effectifs; en raison des coûts fixes qu'elle doit supporter, une sous-réalisation de ses prévisions d'effectifs aura un effet direct sur ses liquidités et sur sa marge de manœuvre.

D'autre part, la Télé-université ne peut réagir à une baisse de ses effectifs étudiants par une réduction de son offre de cours; d'un point de vue économique, une réduction de l'offre de cours n'engendre pas une réduction proportionnelle des coûts de l'enseignement, car l'amortissement des coûts de développement s'avère incontournable. Lorsqu'un cours est prêt et à jour, la seule possibilité qu'a la Télé-université est de l'offrir. Que le cours soit offert ou non, il subira l'épreuve du temps et devra, éventuellement, faire l'objet d'une mise à jour, donc d'une nouvelle phase d'investissement.

L'absence d'économies d'échelle au niveau de l'encadrement

Le mode d'encadrement des étudiants est fondé sur l'intervention individuelle des tuteurs et des chargés d'encadrement auprès de l'étudiant. Ce mode d'encadrement est un corollaire du principe de l'inscription continue appliqué à la Télé-université. Un traitement équitable du personnel affecté à l'encadrement exige par conséquent une rémunération des tuteurs sur une base « par étudiant ». Il en résulte sur le plan institutionnel que le coût d'encadrement est une fonction linéaire de l'effectif étudiant. Une augmentation du ratio étudiants/tuteur n'aura donc aucune répercussion

sur le coût d'encadrement par étudiant, ce qui place la Télé-université dans l'impossibilité de réaliser des économies d'échelle au chapitre de l'encadrement des étudiants.

La mise en évidence de ces caractéristiques organisationnelles et économiques de la Télé-université vise à montrer que la formation à distance fait appel à une gestion institutionnelle particulière et que l'improvisation en cette matière ne peut qu'engendrer d'importants coûts cachés.

3. LES ENJEUX DE LA QUALITÉ

Le premier thème sur lequel la Commission nous interpelle est celui de la qualité de l'enseignement. Nous en traiterons en quatre points : la pertinence de la programmation, les processus de contrôle de qualité, la gestion du corps professoral et l'infrastructure technologique.

3.1 Une formation pertinente en réponse à des besoins sociétaux

La Télé-université considère comme prioritaire le fait que sa programmation soit socialement pertinente et qu'elle réponde adéquatement aux besoins individuels et sociaux. Le nombre potentiel d'étudiants pouvant être attirés par un programme demeure un critère important de ses choix de programmation, pour des raisons économiques évidentes mais également en raison de l'interprétation qu'elle fait de son mandat de contribuer à accroître l'accessibilité aux études supérieures. De nombreux efforts sont faits pour cerner les besoins et les attentes de la population et plusieurs volets de sa programmation ont été développés en partenariat avec des organisations professionnelles ou des entreprises (crédit commercial, assurance, performance financière). Sa capacité de maintenir une programmation qui réponde adéquatement aux besoins sociétaux est cependant mise au défi par le contexte actuel de sous-financement.

3.2 Les standards de qualité et le processus de contrôle de la qualité

La qualité du télé-enseignement s'incarne dans plusieurs éléments : la rigueur scientifique des cours, l'efficacité des stratégies pédagogiques, le matériel didactique, le professionnalisme de l'encadrement, la fiabilité des technologies et de la logistique. Notre volonté d'offrir la qualité constitue une marque de respect pour la démarche de formation entreprise par l'étudiant et pour les efforts qu'il y consent.

Les instruments qui concourent à cette quête de qualité de service sont variés. Ils comprennent une politique institutionnelle d'évaluation des programmes et des enseignements mais également une variété de mécanismes de contrôle de la qualité appliqués à différentes étapes des processus de conception, de production et de diffusion (mécanismes d'approbation collégiale, comités de lecture, révision linguistique systématique, procédures de mise à l'essai des nouveaux cours, évaluation par les étudiants).

Au cours des 30 dernières années, les innovations et les pratiques mises en œuvre à la Télé-université ont été largement imitées; les modèles d'ingénierie didactique mis au point dans son centre de recherche LICEF sont reconnus comme des exemples d'excellence sur la scène internationale et contribuent à poser les standards de l'enseignement à distance contemporain.

3.3 La gestion du corps professoral

Le corps professoral de la Télé-université affiche une performance remarquable, tant en matière de qualification que d'obtention de subventions de recherche. En effet, plus de 86 % des professeurs détiennent un doctorat et le niveau moyen de subventions de recherche par professeur est régulièrement supérieur à celui des professeurs de l'Université du Québec. Le recrutement de professeurs pose un défi

particulier dans une université à distance, puisqu'il est sujet à certaines exigences particulières : par exemple, les candidats doivent démontrer un intérêt pour la pédagogie de la distance et une capacité supérieure de rédaction en français. Il importe que la Télé-université puisse offrir aux candidats potentiels des conditions d'exercice du télé-enseignement et de la recherche avantageuses si elle veut recruter les candidats dont elle a grandement besoin.

N'ayant pu se doter d'un corps professoral qui aurait assumé à l'interne la totalité du développement de sa programmation, la Télé-université a donc eu recours, depuis ses débuts, à des ressources professorales provenant d'autres établissements universitaires. En parallèle, la Télé-université se dotait d'une équipe de professionnels en formation à distance, en soutien auprès de ses professeurs et des experts externes.

La taille restreinte de son corps professoral, eu égard à son offre de formation, s'est traduite, avec les années, par des ratios cours/professeur et étudiants/professeur très élevés³. Cette situation pose deux défis au corps professoral de la Télé-université, déjà surchargé : d'une part, celui de la révision et de la mise à jour continue d'une banque de cours qui a crû considérablement depuis les 10 dernières années et celui de fournir un encadrement plus étroit des étudiants, pour une meilleure qualité de la formation et en réponse aux besoins engendrés par la croissance continue de ses effectifs dans les programmes de cycles supérieurs; d'autre part, la réalisation de sa mission de recherche, dont dépend aussi la qualité de la formation aux cycles supérieurs, qui appelle également la constitution d'un corps professoral plus large et diversifié; sa performance en ce domaine en dépend directement.

La Télé-université devra donc revoir la gestion de son corps professoral et trouver le moyen d'augmenter le nombre de professeurs en soutien à l'évolution de son offre de cours. Son défi consiste à préserver la qualité de l'enseignement et de la recherche et, compte tenu de la dynamique financière particulière de l'enseignement à distance, à en arriver à une structure de coûts qui n'accroisse pas indûment sa sensibilité financière et qui ne compromette pas sa capacité de gérer le risque.

3.4 Une infrastructure technologique appropriée

Le télé-enseignement requiert une infrastructure technologique adaptée, efficace et fiable, autant pour supporter la logistique de diffusion et de gestion de l'enseignement que pour assurer la qualité de la production des cours et favoriser l'efficacité de l'apprentissage. La mise en place d'une telle infrastructure ainsi que sa mise à niveau exigent des investissements technologiques importants et récurrents, en appareils et dispositifs, mais également en ressources humaines de développement et d'implantation de systèmes. Une partie importante des systèmes de gestion de la Télé-université a été développée à l'interne pour que ceux-ci répondent aux spécifications recherchées. Quant aux plateformes de diffusion des cours, elles ont évolué en réponse aux exigences pédagogiques et en fonction des technologies disponibles.

3. Entre 1989 et 2003, la valeur moyenne du ratio EETP/professeur a été de 62,4, enregistrant des fluctuations dues à la variabilité de l'effectif étudiant d'une année à l'autre et à la petite taille du corps professoral. Le ratio cours/professeur moyen est près de 10.

Des investissements importants ont été consentis depuis 10 ans dans l'infrastructure technologique et le rythme de ces investissements ne saurait ralentir sans compromettre la qualité des services éducatifs. Comme le rythme de l'évolution technologique impose une période d'amortissement rapide de ces investissements, la gestion de la technologie doit permettre d'atteindre la rentabilité des investissements sur des horizons de court terme et la politique financière doit assurer une capacité de réinvestissement à long terme. Le respect de ces deux conditions repose pour une part sur le contexte organisationnel de la formation à distance et sur les paramètres de financement du réseau universitaire, dont nous traiterons plus loin.

Pour soutenir ses activités de formation et de recherche, la Télé-université entend offrir bientôt, grâce à l'imbrication de nouvelles technologies, un site portail où elle offrira à distance non seulement tous les services de bibliothèque mais aussi de nombreuses ressources électroniques et d'Internet de haut niveau.

4. LES ENJEUX DE L'ACCESSIBILITÉ

4.1 L'accessibilité : la raison d'être de la Télé-université

L'accessibilité à la formation supérieure est la raison d'être de la Télé-université et se situe au cœur de sa mission universitaire. Sa création se voulait une réponse de l'Université du Québec au mandat qui lui était confié par le gouvernement du Québec de favoriser l'accessibilité à la formation universitaire pour les Québécois.

La préoccupation d'accessibilité a toujours été au centre des choix stratégiques de la Télé-université. Elle a marqué ses choix de programmation, elle a modulé sa politique de frais facturés aux étudiants, elle s'inscrit dans son offre de service, dans la composition de son effectif étudiant et elle oriente son positionnement futur.

Les choix de programmation

Le développement de la programmation de la Télé-université découle de la combinaison de trois dynamiques qui sont autant de formes différentes d'entrevoir l'accessibilité à l'université.

- Au moment de sa création, elle s'est vu confier par le ministère de l'Éducation le mandat de concevoir et de diffuser de vastes programmes de perfectionnement (en mathématiques et en français) des enseignants des niveaux primaires et secondaires sur l'ensemble du territoire québécois. Des milliers de personnes ont alors entrepris un processus de formation de niveau universitaire qu'elles ont poursuivi bien au-delà de ces programmes car, pour la première fois, l'université venait à elles.
- Le développement de la programmation se fait maintenant à travers des programmes qualifiés « grand public », à caractère général ou spécialisé, de 1^{er} et 2^e cycle, dans une variété de disciplines; ces programmes répondent certes à des besoins de formation continue mais représentent aussi pour une part importante des étudiants l'assise d'une formation universitaire qualifiante.
- Depuis une quinzaine d'années, l'offre de programmation comporte aussi des programmes développés en collaboration avec des organisations professionnelles ou des entreprises dans le but de répondre à des besoins précis.

La politique de frais

La politique de frais appliquée par la Télé-université a été jusqu'à maintenant un facteur important de sa contribution à l'accessibilité aux études universitaires. La Télé-université prend à sa charge une part substantielle des coûts de la documentation fournie aux étudiants en assumant, à même ses budgets de fonctionnement, la révision linguistique, l'édition des ouvrages et la médiatisation de la documentation électronique. Les sommes facturées aux étudiants ne couvrent que les coûts de reproduction ou d'acquisition des manuels, sans aucune application de marge de profit. Par ailleurs, à une exception près, aucuns frais supplémentaires ne sont facturés pour soutenir les efforts d'encadrement propres au mode d'enseignement de la Télé-université et à sa population étudiante, notamment le suivi des chemine-ments dans les programmes ainsi que les interventions de conseils et d'orientation, fort importantes pour les adultes qui reviennent aux études. Un resserrement des

conditions budgétaires pourrait amener la Télé-université à revoir ce volet de sa politique financière, avec certains effets sur la fréquentation et l'accessibilité.

Par ailleurs, la population étudiante de la Télé-université, de par ses caractéristiques, est très sensible à toute fluctuation des coûts de la formation universitaire. C'est en effet à l'Université du Québec que l'on retrouve le plus grand nombre de personnes issues de milieux à faible revenu et une proportion de 70 % d'étudiants de première génération parmi les nouveaux inscrits, c'est-à-dire dont aucun des deux parents n'a poursuivi d'études universitaires. Plus précisément, on retrouvait 75 % d'étudiants de première génération parmi les nouveaux inscrits de la Télé-Université à l'automne 2001.

À l'automne 2001⁴, parmi les nouveaux étudiants des programmes de certificat de la Télé-université, qui constituent plus de 40 % des nouvelles inscriptions, à peine 22 % ont un parent ayant poursuivi des études universitaires. Du même groupe, 37 % proviennent d'un milieu socio-économique faible et 15 % se disent dans une situation financière précaire. Ce dernier pourcentage s'élève à 21 % dans le cas des étudiants inscrits à des programmes conduisant au baccalauréat. Pour ces étudiants, la hausse des droits de scolarité représenterait donc un réel obstacle.

Le positionnement pour l'avenir

Bien que toutes les composantes de l'Université du Québec partagent la même préoccupation d'accessibilité, force est de reconnaître que l'ensemble du réseau n'a pas su tirer pleinement profit du télé-enseignement et de l'expertise développée par la Télé-université. Dans le contexte organisationnel de l'Université du Québec, les différences de perspectives n'ont pas encore permis que se réalisent les convergences nécessaires pour transformer un environnement concurrentiel en un environnement coopératif.

Or la contribution que peut apporter la Télé-université pour favoriser l'accessibilité aux études universitaires pour les Québécois peut se définir simplement : enrichir l'offre de formation proposée aux citoyens du Québec via le télé-enseignement, tant en matière de champs disciplinaires que de types de programmes et de chemine-ments. Pour y arriver, la Télé-université devra, à court terme, réussir à relever deux défis : diversifier son offre de cours et de programmes et accélérer le processus de développement et de mise à jour de sa programmation.

Dans le contexte organisationnel actuel, la capacité de la Télé-université de diversifier seule sa programmation s'avère restreinte, notamment en raison de la taille de son corps professoral; l'offre de programmes par extension et le partenariat s'avèrent des stratégies potentiellement fructueuses mais qui comportent des limites. Au regard du rythme de développement de sa programmation, outre une utilisation encore plus intensive des technologies – qui a également ses limites –, l'acquisition de licences pour l'utilisation de matériaux didactiques développés par d'autres établissements ou par des organisations privées est une voie envisagée à court terme.

4. Les statistiques du présent paragraphe découlent de l'enquête ICOPE de l'Université du Québec, menée à l'automne 2001 auprès des étudiants nouvellement inscrits dans un programme d'études universitaires. La donnée sur les étudiants de statut socio-économique faible relève cependant de l'enquête ICOPE de l'automne 1996, cette information n'étant pas encore disponible dans les données de 2001.

Il nous apparaît cependant qu'un renouvellement du cadre organisationnel de la Télé-université devient nécessaire pour assurer le développement de tout son potentiel. Le projet de rattachement de la Télé-université à l'UQÀM, qui fait l'objet de discussions et de travaux conjoints depuis 2002, créerait un ensemble de conditions essentielles à cette expansion attendue de l'offre de formation à distance en préservant l'expertise universitaire de la Télé-université, sa densité et le dynamisme qui lui est propre. À cet égard, il est fondamental d'éviter l'éparpillement des ressources en formation à distance en misant plutôt sur une capitalisation des acquis de la Télé-université. Le Québec doit pouvoir compter sur une université à distance de pointe au service de l'ensemble de sa population.

Le rattachement de la Télé-université à l'UQÀM procurerait l'accès à un bassin de professeurs de grande qualité, à des programmes déjà bien établis, à des cours déjà structurés, dans une grande variété de domaines scientifiques. La mise en valeur d'un tel patrimoine de programmation et de connaissances, tout en autorisant des gains de productivité non négligeables au chapitre du développement des enseignements, permettrait de proposer aux étudiants à distance une offre de cours enrichie et une variété d'options qui ne se retrouvent actuellement que sur campus. L'université deviendrait alors réellement accessible à cette large tranche de la population déjà sur le marché de l'emploi pour laquelle la formation universitaire sur campus ne constitue pas une option possible. De plus, la création d'une université bimodale par le rattachement de la Télé-université à l'UQÀM multiplierait les possibilités pour les étudiants de l'ensemble du réseau de l'Université du Québec, qui pourraient alors combiner formation à distance et formation en classe, et contribuerait à renouveler l'enseignement supérieur en rendant accessible pour la formation en classe certains matériaux didactiques de grande qualité réalisés pour la distance.

4.2 La formation à distance et la formation continue

Le document de consultation expose avec raison un questionnement relatif à la formation continue auquel nous désirons apporter un éclairage.

En raison de la flexibilité qu'il autorise sur le plan de l'organisation des études, le modèle d'enseignement développé à la Télé-université est particulièrement bien adapté à la formation continue, au sens de formation en cours d'emploi ou de « formation tout au long de la vie », qui n'est plus une conjecture mais bien une réalité. Un élargissement de l'offre de formation à distance a donc comme corollaire une augmentation de l'effectif étudiant susceptible d'être considéré comme étant en « formation continue ».

Compte tenu de ses effets économiques, nous estimons que le soutien de la formation continue doit constituer une dimension importante d'une politique d'accessibilité aux études supérieures.

D'une part, il est reconnu que l'élévation du niveau de scolarité va de pair avec la croissance de la productivité globale de l'économie. Or nous croyons que, parce qu'elle est directement pertinente au développement professionnel et à l'avancement de la carrière, la formation suivie par la population en emploi, généralement dans des programmes de courte durée, aura un effet direct et relativement rapide sur le niveau de productivité de la main-d'œuvre. Le bénéfice social de la formation continue se manifeste donc à court terme.

D'autre part, le taux de rentabilité individuel des études supérieures de l'étudiant adulte au milieu de la trentaine sera généralement inférieur à celui du jeune adulte de 20 ans, pour la simple raison que l'horizon des bénéfices escomptés est plus court. Si l'équité est à la base d'une stratégie visant à favoriser l'accessibilité, elle doit aussi trouver écho dans la forme du soutien financier à instituer.

Enfin, œuvrant depuis 30 ans avec des adultes, nous savons que les motivations et les cheminements personnels des adultes qui entreprennent des études universitaires sont difficilement classifiables, et que la distinction entre formation continue et formation initiale n'est pas évidente. Pourquoi devrait-on traiter différemment une technicienne de 36 ans qui entreprend un baccalauréat en administration par cumul de certificats et à temps partiel en vue de réorienter sa carrière d'un bachelier de 22 ans qui entreprend un MBA à temps plein?

Nous estimons donc que la formation continue devrait bénéficier du même soutien financier que la formation initiale, pour des motifs relatifs à l'accessibilité, à l'économie et à l'équité.

4.3 Le soutien aux universités en région

La Commission soulève également la problématique particulière des universités en région. Elle souligne fort à propos la place que peut occuper la formation à distance dans l'ensemble des mesures de soutien qui peuvent aider les universités régionales à remplir leur mission. Nous souscrivons à cette vision et désirons préciser qu'elle ne saurait se concrétiser de façon harmonieuse et efficace sans un renouvellement du contexte organisationnel de la formation à distance. Bien que la Télé-université ait généralement adopté une attitude proactive au regard de la coopération inter-établissement au sein de l'Université du Québec, force est de reconnaître que le potentiel de la Télé-université n'a pas été exploité de façon optimale dans cette perspective.

Par ailleurs, nous tenons à souligner à la Commission qu'il nous apparaît coûteux et inefficace de disséminer l'offre de formation à distance dans plusieurs établissements. Une formation à distance universitaire à la fine pointe requiert une concentration d'expertise et une masse critique d'activités : d'une part, un système adéquat de diffusion du télé-enseignement exige une infrastructure logistique et technologique complexe dont le coût ne peut être amorti que sur un large volume d'inscriptions. D'autre part, la réalisation de gains de productivité sur le plan du développement exige une standardisation des processus et repose sur la présence d'un corps professoral important, diversifié et apte à exploiter une vaste banque de cours.

Le projet de rattachement de la Télé-université à l'UQÀM, actuellement à l'étude dans les deux établissements, fait une large place aux universités en région. Il comporte une proposition de collaboration de la Télé-université et de l'UQÀM avec les universités régionales, élaborée dans un esprit de complémentarité et de service aux étudiants. L'idée de base est de mettre au service des universités régionales l'offre de programmation élargie qui résulterait du rattachement à l'UQÀM, dans l'optique de soutenir la qualité de l'enseignement et d'améliorer l'accès universitaire en région. Notre vision rejoint celle que le Groupe intersectoriel de travail sur la formation à distance présentait au ministère de l'Éducation, en mai 2003, au regard de l'apport de la formation à distance au soutien de l'enseignement collégial en région.

Cette collaboration avec les établissements du réseau de l'Université du Québec reposerait sur quatre axes : le partage des ressources éducatives, le développement de projets en partenariat, le soutien des cohortes régionales et l'intégration de l'offre de formation à distance à l'ensemble du réseau de l'Université du Québec. L'objectif est d'enrichir la programmation offerte en région, d'aider les universités à préserver une offre de cours diversifiée même en cas de variation à la baisse de la taille de leurs cohortes d'étudiants, et d'assurer le maintien d'un service de télé-enseignement de haute qualité, efficace et productif au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise. L'atteinte de cet objectif passe par la mise en place d'une plateforme organisationnelle nouvelle fondée sur le rattachement de la Télé-université à l'UQÀM.

4.4 L'aide financière

Nous voulons porter à l'attention de la Commission l'impact positif qu'a eu le nouveau programme de soutien financier aux étudiants à temps partiel sur l'accessibilité. Nous avons enregistré une variation significative des demandes d'aide financière avec l'ouverture de ce programme, ce qui confirme sa pertinence.

4.5 Les étudiants étrangers

Le télé-enseignement permet à un étudiant de suivre un programme de formation où qu'il se trouve dans le monde. Bien que l'exportation de services éducatifs à distance soit relativement simple sur le plan technologique, les exigences de reconnaissance de diplôme et de récupération des coûts demeurent. En dehors du cadre d'ententes de partenariat ou de services, la diffusion internationale d'une programmation à distance présente des défis similaires à ceux de l'exportation de produits et services : prospection de marchés, recherche de partenaires, négociation d'ententes, promotion, mise en marché et, en plus, reconnaissance auprès des organismes subventionnaires d'étudiants dans les différents pays concernés.

Centrée d'abord et avant tout sur sa mission d'accessibilité et sur les besoins de la société québécoise, la Télé-université n'a pas jugé opportun jusqu'à maintenant de consentir les investissements substantiels, humains et financiers, qu'aurait nécessité l'ouverture de marchés étrangers, avec les risques financiers que cela comporte. Notons également que le marché international est surtout réceptif à la formation de 2^e cycle universitaire et que le marché francophone accessible, compte tenu de notre structure de frais, est essentiellement européen. De nombreux projets d'activités internationales qui ont été analysés au cours des dernières années présentaient des problèmes en matière de viabilité financière.

Par contre, nous croyons qu'une offre de programmation à l'étranger qui combinerait des activités offertes via le télé-enseignement et des activités en résidence au Québec serait attrayante et présenterait des perspectives intéressantes. Sur le plan de la mise en marché, c'est une combinaison qui, pour l'étudiant étranger, réduirait le coût total de sa formation en limitant sa période d'arrêt professionnel et de séjour à l'extérieur de son pays. Sur le plan pédagogique, des études à distance précédant une période de résidence sur campus faciliteraient l'intégration des candidats à l'université québécoise. En outre, une offre de diffusion bimodale élargit significativement l'éventail de programmes susceptibles de pouvoir être offerts à l'étranger. Dans le projet de rattachement de la Télé-université à l'UQÀM, la dimension d'internationalisation de l'enseignement occupe une place centrale.

5. LES ENJEUX DU FINANCEMENT

Compte tenu de la place centrale du principe de l'accessibilité dans la mission fondamentale de la Télé-université, nos commentaires sur le volet financement en seront largement inspirés.

5.1 Les paramètres de financement

Il ne nous semble pas nécessaire que le télé-enseignement fasse l'objet d'une politique de financement particulière, dans la mesure où les paramètres de financement des universités sont prévisibles et adéquats et que des ajustements y sont apportés pour des missions particulières, comme c'est le cas, entre autres, depuis les récents aménagements du cadre normatif de financement. La Télé-université a toujours assumé son mandat à l'intérieur du cadre financier général proposé au réseau universitaire.

5.2 Les répercussions du sous-financement

À l'instar des autres établissements, la Télé-université est touchée par le sous-financement du réseau universitaire québécois. Pour nous, ce sous-financement est à hauteur de 3,4 millions de dollars par année.

Ce sous-financement a directement compromis notre capacité de soutenir un élargissement du corps professoral et d'enrichir notre offre de programmation. Il a nui à notre capacité de soutenir une recherche de pointe et innovatrice, en formation à distance et dans les autres domaines où travaillent les professeurs; or la pratique du télé-enseignement bénéficie directement des retombées de la recherche en formation à distance.

Le sous-financement a également ralenti significativement le processus de modernisation de notre banque de cours et la mise en place d'un véritable campus virtuel apte à mieux desservir les étudiants qui ne peuvent fréquenter l'université qu'à travers une passerelle technologique. En sus des immeubles, c'est surtout sur l'infrastructure technologique, composée de systèmes de communication et de traitement de l'information, que la Télé-université doit pouvoir compter pour supporter la diffusion de l'enseignement. La qualité et la performance de ces systèmes influent directement sur la qualité de la formation et l'efficacité organisationnelle. L'évolution rapide de la technologie impose un amortissement accéléré de cette infrastructure et oblige à un renouvellement ou à une mise à niveau de ces systèmes selon des cycles de plus en plus courts.

Le manque de ressources professionnelles a aussi pour effet d'allonger les délais de production et, partant, les délais de récupération des investissements en développement. Par rapport aux nouveaux besoins en croissance et devant les possibilités qui s'offrent, une telle situation réduit notre capacité de maintenir accessibilité, qualité et recherche de pointe.

À long terme, un tel état de fait risquerait de réduire notre capacité de soutenir la recherche universitaire, le développement de systèmes de soutien à l'enseignement et, éventuellement, la mise à jour de notre banque de cours; le volet qualité de notre mission serait alors gravement touché.

5.3 L'amélioration de l'accessibilité

Dans l'état actuel de l'offre de formation à distance au Québec, une stratégie d'amélioration de l'accessibilité passe nécessairement par l'expansion de la programmation accessible à distance en fonction d'investissements ciblés. Les paramètres financiers pouvant permettre de soutenir une telle démarche sont :

- une stabilité du financement sur un horizon de trois ans, pour permettre une meilleure gestion du risque engendré par l'étalement dans le temps des investissements de développement de la programmation;
- le financement des variations d'effectifs étudiants, afin de permettre l'amortissement des investissements qui sont effectués longtemps avant que se manifestent les revenus d'inscription;
- le maintien du financement des formations courtes (certificats et programmes courts) au même niveau que la formation initiale (baccalauréats et maîtrises), les deux étant de toutes façons difficilement différenciables.

La variation des effectifs étudiants

Pour diverses raisons, le financement des variations d'effectifs étudiants est une mesure importante pour permettre l'amortissement des investissements. Premièrement, les coûts d'encadrement par étudiant sont par définition incompressibles compte tenu de la nature du travail de tutorat, constitué à 75 % par la correction et le soutien individualisé. Deuxièmement, la réduction de l'offre de cours ne contribue qu'artificiellement à la diminution des coûts de diffusion de l'enseignement car elle repousse toute économie d'échelle. Or du moment qu'un cours est développé et disponible et que les revenus variables permettent de couvrir les coûts variables d'encadrement, la seule solution qui reste est sa diffusion; le fait de ne pas diffuser le cours ne ralentit pas son vieillissement et le besoin de sa mise à jour.

5.4 Le financement différencié

À l'instar de la Commission, nous pensons que des missions particulières peuvent appeler des sources de financement particulières, accompagnées d'un processus de reddition de compte approprié. Pour la Télé-université, dans le cadre d'un rattachement à l'UQÀM, ces missions particulières pourraient éventuellement être :

- le soutien aux universités régionales, via le télé-enseignement, pour le maintien d'activités d'enseignement diversifiées;
- l'implantation d'un portail pour tout le secteur de la formation à distance québécois.

CONCLUSION

La Télé-université se définit et se positionne comme une université québécoise d'enseignement et de recherche œuvrant à distance. En matière d'accessibilité, le premier défi de la Télé-université a été d'offrir une programmation ayant une pertinence sociale indéniable. Elle relève ce défi continuellement, en conjugaison avec celui d'offrir des cours et des activités de formation de qualité supérieure. L'évolution de ses effectifs étudiants témoigne des services qu'elle est en mesure de rendre à la population québécoise, de la qualité de son enseignement et de la confiance des Québécois à son égard.

Mais à titre de seul établissement universitaire québécois ayant pour mandat précis la formation à distance, il nous importe de garantir au législateur la valorisation sociale des ressources qu'il consent au télé-enseignement.

La valorisation sociale des investissements publics et les besoins sociétaux

En faisant une place à la Télé-université depuis 1972, l'État a permis l'émergence puis la consolidation d'un établissement universitaire de formation à distance qui jouit d'une réputation enviable à travers le monde. Cet établissement détient une expertise unique dans le réseau universitaire francophone international. En plus de disposer de ressources humaines de grande qualité, il s'est doté d'une infrastructure organisationnelle et technologique à la fois complexe et efficace.

Cependant, au regard du niveau des effectifs étudiants réalisés, nous estimons que le potentiel de la Télé-université n'est pas pleinement mis à profit. Si la formation à distance connaissait un taux d'utilisation équivalent à la moyenne des taux observés en France, au Royaume Uni et en Espagne, la Télé-université desservirait près de 12 000 EETP. Or, d'une part, le niveau des effectifs atteint ne nous permet pas de tirer profit de toutes les économies d'échelle que nous autoriserait notre structure organisationnelle et technologique. D'autre part, et plus important encore, le nombre de Québécois qui profitent actuellement de la formation à distance pour répondre à leurs besoins de formation est bien inférieur aux besoins réels de formation que nous sommes en mesure de constater, par notre écoute du milieu et des étudiants potentiels qui entrent en contact avec nous. Aussi l'objectif de la Télé-université d'élargir sa programmation est-il d'abord et avant tout une réponse aux besoins qui lui sont communiqués par sa population cible. Ces besoins sont marqués dans les domaines des sciences comptables, des sciences de l'éducation et de l'informatique de gestion.

Pour répondre à cette demande manifeste, la Télé-université doit maintenant rechercher un arrimage organisationnel et institutionnel nouveau, sa position au sein de l'Université du Québec n'ayant pas favorisé l'exploitation maximale de son potentiel.

Le rattachement à l'UQÀM auquel nous travaillons doit permettre, sur un horizon de court et moyen terme, d'accroître les effectifs étudiants en formation à distance de plusieurs façons :

- en permettant à la Télé-université d'enrichir sa programmation propre; l'expérience nous montre que tout élargissement de notre programmation se traduit par une augmentation des effectifs étudiants, généralement des personnes qui ne fréquentaient pas préalablement l'université;

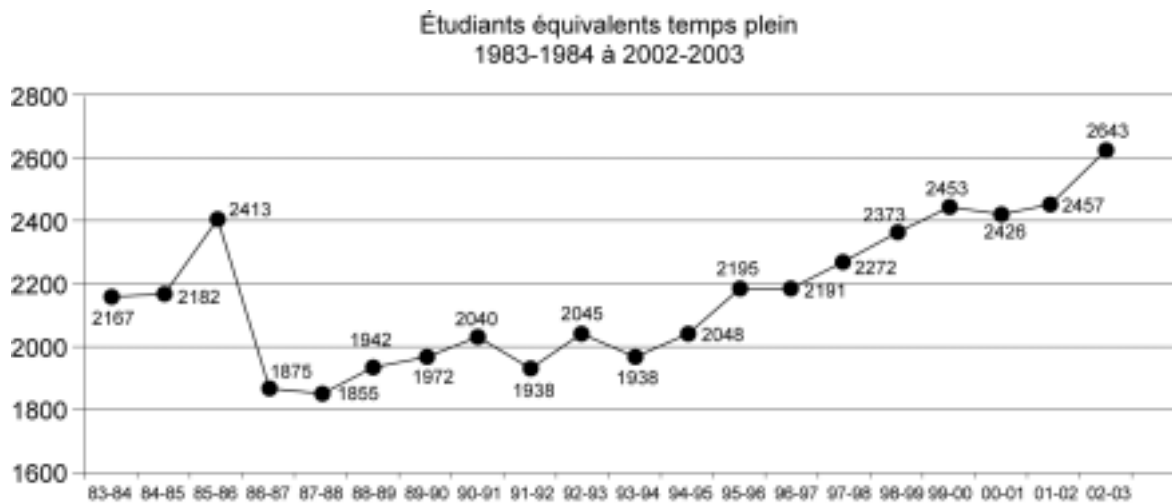
- en offrant des programmes qui combinent l'enseignement en classe et le télé-enseignement et qui permettent aux étudiants d'accélérer ou de diversifier leur cheminement. La combinaison de moyens propres au télé-enseignement à ceux de l'enseignement en classe, l'enseignement bimodal, constitue un enjeu majeur pour l'avenir;
- en attirant de nouveaux effectifs à l'international avec des programmes offerts à la fois à distance et en classe et qui donneront accès au diplôme de l'UQÀM;
- en mettant à la disposition des universités régionales une programmation et des ressources éducatives aptes à les soutenir dans la réalisation de leur mission.

Par ailleurs, ce rattachement multiplierait rapidement le nombre de professeurs associés à la formation à distance et engendrerait des gains d'accessibilité et de qualité à court et à moyen terme découlant du développement simultané de l'enseignement en classe et du télé-enseignement.

Le projet de rattachement de la Télé-université à l'Université du Québec à Montréal s'inscrit fondamentalement dans une vision stratégique du développement du télé-enseignement au Québec et se situe, de ce fait, en continuité avec l'esprit et la vision qui ont mené à la création, il y a 30 ans, de l'Université du Québec et, en son sein, d'une université d'avant-garde. Il faut aujourd'hui s'assurer d'en utiliser tout le potentiel en parant au sous-financement et en favorisant le déploiement de la Télé-université au bénéfice de la population du Québec.

ANNEXES

GRAPHIQUE 1 : ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF ÉTUDIANT DE LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ



Source : Compendium Télug et Direction de la diffusion des enseignements pour 2002-2003, Direction des affaires administratives, 22 janvier 2004.

TABLEAU 1 : RÉPARTITION DE L'FFECTIF ÉTUDIANT PAR TYPE DE PROGRAMME, TÉLÉ-UNIVERSITÉ, 2001-2002

	NOMBRE	%
PREMIER CYCLE		
Programmes courts (Attestations d'études)	1 621	8,5
Certificats	8 941	46,7
Baccalauréats	1 118	5,8
Total : Premier cycle	11 680	61,0
DEUXIÈME CYCLE		
Programmes courts (Attestations d'études)	151	0,8
Diplômes	253	1,3
Maîtrises	85	0,4
Total : Deuxième cycle	489	2,6
TROISIÈME CYCLE	3	0,02
Total : Troisième cycle	3	0,02
TOUS LES PROGRAMMES	12 172	63,5
Étudiants libres 1 ^{er} cycle	1 296	6,8
Étudiants libres 2 ^e cycle	36	0,2
Étudiants libres 3 ^e cycle	1	0,01
Total : Étudiants libres	1 333	7,0
Visiteurs (transferts de crédits) 1 ^{er} cycle	5 380	28,1
Visiteurs (transferts de crédits) 2 ^e cycle	266	1,4
Visiteurs (transferts de crédits) 3 ^e cycle	5	0,03
Total : Visiteurs (transferts de crédits)	5 651	29,5
Total : Hors programmes	6 984	36,5
Total des étudiants	19 156	100,0

Source : Compendium Télug, Direction des affaires administratives, 28 janvier 2004.

TABLEAU 2 : RÉPARTITION DE L'EFFECTIF ÉTUDIANT PAR CHAMP DISCIPLINAIRE, TÉLÉ-UNIVERSITÉ, 2001-2002

	EETP	%
Santé	45,2	1,9
Sciences pures	116,7	4,9
Sciences appliquées	364,0	15,1
Sciences humaines	494,5	20,6
Éducation	85,6	3,5
Administration	960,9	40,0
Arts	0	0
Lettres	259,8	10,8
Droit	76,4	3,2
Tous les programmes ⁵	2 403,1	100,0

5. La différence de EETP entre le graphique 1 et le tableau 2 s'explique par le fait qu'il s'agit, dans le présent tableau, des étudiants financés seulement.

Source : Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle, Université du Québec.

TABLEAU 3 : STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION ÉTUDIANTE, TÉLÉ-UNIVERSITÉ, 2001-2002

	FEMMES		HOMMES		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%
24 ans et moins	2 292	17,7	828	13,3	3 120	16,3
25 à 34 ans	4 784	36,9	2 561	41,2	7 345	38,3
35 à 44 ans	4 049	31,3	1 828	29,5	5 877	30,7
45 ans et plus	1 821	14,1	993	16,0	2 814	14,7
Total	12 946	100,0	6 210	100,0	19 156	100,0
Tous les groupes d'âge	67,6 %		32,4 %		100 %	

Source : Compendium Télucq, Direction des affaires administratives, 26 janvier 2004.

TABLEAU 4 : DISTRIBUTION DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS DE LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ ET DE LA POPULATION DU QUÉBEC (2001), PAR RÉGIONS ADMINISTRATIVES (EN %)

		1999-00	2000-01	2001-02	POPULATION DU QUÉBEC EN 2001
01	Bas-St-Laurent	2,9	2,9	3,4	2,8
02	Saguenay-Lac-St-Jean	4,5	4,8	4,4	3,8
03	Québec	11,5	11,5	12,0	8,8
04	Mauricie	3,5	4,0	3,4	3,5
05	Estrie	2,8	3,0	2,9	4,0
06	Montréal	17,9	17,6	18,0	25,1
07	Outaouais	4,2	4,8	4,9	4,4
08	Abitibi-Témiscamingue	3,2	3,2	2,7	2,0
09	Côte-Nord	1,7	1,7	2,0	1,4
10	Nord-du-Québec	0,8	0,9	0,8	0,5
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1,5	1,4	1,5	1,3
12	Chaudières-Apalaches	6,2	6,0	5,7	5,3
13	Laval	4,6	4,3	4,0	4,7
14	Lanaudière	5,8	5,9	6,0	5,4
15	Laurentides	7,2	7,0	7,0	6,4
16	Montérégie	19,1	18,3	18,6	17,6
17	Centre	2,6	2,7	2,7	3,0

Total étudiants et population du Québec en 2001 (excluant les étudiants hors Québec)	17 882	18 034	18 093	7 237 479
--	---------------	---------------	---------------	-----------

Regroupement région de Montréal 06, 13, 14, 15, 16	54,6 %	53,1 %	53,6 %	59,2 %
Regroupement région de Québec 03, 12	17,7 %	17,5 %	17,7 %	14,1 %
Regroupement autres régions 01, 02, 04, 05, 07, 08, 09, 10, 11, 17	27,7 %	29,4 %	28,7 %	26,7 %

Source : Compendium Télunq, Direction des affaires administratives, 26 janvier 2004 et Institut de la statistique du Québec, Recensement 2001.

TABLEAU 5 : PLAN D'EFFECTIFS DE LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ, 1989-1990 À 2003-2004

	BUREAU	TECHNIQUE	PROFESSIONNEL	PROFESSEUR	CADRE	TOTAL DES POSTES
2003-2004	81	38	72	45	16	252
2002-2003	80	35	71	44	15	245
2001-2002	84	35	72	43	15	249
2000-2001	85	34	68	40	15	242
1999-2000	83	31	66	36	16	232
1998-1999	86	31	65	36	16	234
1997-1998	86	31	67	36	15	235
1996-1997	87	32	67	36	14	236
1995-1996	92	32	66	35	15	240
1994-1995	100	32	71	35	15	253
1993-1994	100	32	67	35	19	253
1992-1993	100	33	64	32	19	248
1991-1992	99	33	64	31	19	246
1990-1991	97	35	60	31	19	242
1989-1990	96	33	57	29	19	234

Source : Télé-université, Direction des ressources humaines, 6 juin 2003.

